

## **LA MADELEINE, EVREUX : MISE EN COMMUN DES RÉCITS PERSONNELS ET DE PROGRAMMATIONS URBAINES POUR UNE CONCEPTION COMMUNE (RÉSIDENT.E.S) DES ESPACES PUBLICS.**

gouvernance sensible, «temps-élastique», grands-ensemble,  
paysage quotidien, renouvellement urbain

La ville d'Evreux s'est inscrite sur les bords de l'Iton. Elle s'est établie depuis le fond de vallée pour s'étendre sur les côteaux, jusqu'aux plateaux. Cette situation géographique organise la répartition spatiale de ces quartiers et entités.

En effet, le centre-ville (cœur historique et commerçant) d'Evreux se trouve dans le fond de vallée. Se distingue alors, la ville centre, basse, de la ville haute. C'est dans les hauteurs sud, que se trouve le quartier de la Madeleine. Sa construction (sur 23 hectares environ) débute en 1958 sur l'ancien plateau agricole de la commune. Les bombardements de la Seconde Guerre mondiale ont ôté la fonction nourricière de ce plateau. Pendant les années 60, jaillissent de terre plus de 4000 logements. La Madeleine s'ancre alors comme une entité importante en périphérie de la ville et à proximité du massif forestier communal éponyme (600 hectares). En plus de ce contexte, elle est ceinturée au nord par le boulevard Politzer, au sud-ouest par le boulevard Allende, relayé au sud par celui du 14 juillet. Avant l'expansion urbaine, ces derniers marquent la fin de la ville et le début du monde agricole. Aujourd'hui, ce quartier prioritaire reste majoritaire et est peuplé d'environ 9449 personnes pour 46 707 ébroïcien.e.s.

A l'échelle d'Evreux, trois quartiers se sont inscrits dans le processus de renouvellement des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) piloté par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) 1 initié par le décret du 9 février 2004. Il s'agit de Nétreville, Navarre et la Madeleine. Pour ce dernier, le programme s'étale jusque courant 2019. Concrètement, il consiste en : la rénovation de 1508 logements, la résidentialisation de 1386 autres, la destruction de 803 habitations dont le "Forrez" (barre d'immeuble démolis en 2013) et la reconstruction de 707 autres logements en dehors du périmètre désigné par l'ANRU. D'après les bulletins municipaux, l'agence : "CBA Architectes", en charges de la réhabilitation des espaces publics ou encore le : "Cnl27" (Fédération des locataires de l'Eure, dont l'objectif semble être de témoigner, de dénoncer et d'exprimer les ressentis), les locataire.rice.s et usager.ère.s du quartier sont mentionné.e.s uniquement dans le cadre de réunions publiques d'informations sur ce processus. Plus récemment, seul le quartier de Nétreville bénéficie de Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de 2014 à 2024. Dans ce même quartier, est inaugurée en 2018, une maison du projet. Ce lieu est un espace d'échanges, de transmissions et parfois de concertations sur le NPNRU.

A l'échelle du quartier de la Madeleine, de nouvelles initiatives se mettent en place. Contrairement à Nétreville, le quartier de la Madeleine est dépourvu de NPNRU. Il est cependant classé Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) depuis 2015 et s'inscrit dans un : "contrat de ville" depuis 2024 et à horizon 2034. Il se concrétise entre autre cette année par la requalification d'une friche rue de Rugby. Ce projet est coordonné par : "la régie des quartiers", une association médiatrice entre les

habitant.e.s, les bailleurs et les élu.e.s. Son objectif est d'améliorer le cadre de vie tout en procédant à l'insertion sociale et professionnelle des habitant.e.s. A la suite des démarches initiées par le "contrat de ville", comment continuer la réhabilitation du quartier en prenant en compte les besoins et ressentis du plus grand nombre?

Ainsi, il s'agit d'appréhender la Madeleine dans son paysage et de prendre en compte les usager.ère.s dans la partition spatiale d'Evreux pour poursuivre les démarches de renouvellement urbain en dépassant le périmètre établi par l'ANRU.

### **En quoi le projet de paysage peut-il être support d'une expression collective inscrite dans les processus de renouvellement urbain du quartier de la Madeleine (27)?**

*"Comprendre qu'une des dimensions essentielles d'un projet de territoire est celle d'un « temps élastique » : celui où chacun peut prendre place dans une histoire commune" (Valentin.E, 2014).*

Comment prendre en compte les récits des résident.e.s, des bailleurs, des élu.e.s et des acteur.rice.s qui façonnent la Madeleine, soit ce "temps élastique" pour concevoir un projet de paysage ? C'est-à-dire, prendre en compte les ressentis et besoins individuels jusqu'alors peu présents dans ce processus de renouvellement. C'est l'idée d'une démocratie sensible (Foessel, 2008), ou la prise en compte des ressentis de chacun.e.s vis-à-vis d'un lieu. Et que leur mise en commun participe au processus de décision. Par conséquent, en quoi une gouvernance collective et sensible peut-elle participer à la mutation des espaces?

Ces notions de gouvernance peuvent être couplées à une approche multiscalaire: des communs en bas de l'immeuble jusqu'au maillage ébroïcien. Le ressenti individuel semble se matérialiser dans le paysage quotidien de chacun.e.s, soit: le chemin jusqu'à l'école, à l'arrêt de bus, au supermarché, etc... Le plus souvent, à la Madeleine, lorsque l'on sort de chez soi, le trajet débute par les pieds d'immeubles. Du rez-de-chaussée au dernier étage, quelle relation a-t-on avec l'espace public ?

La compilation des appréhensions de ces espaces de proximité permet alors de se concentrer à une échelle plus large du quartier. En effet, la Madeleine pourrait être décrite comme "une ville dans la ville" comme beaucoup de quartiers de grands ensembles. D'un bout à l'autre de la Madeleine, se distinguent de nombreuses ambiances. De ce fait, il est question d'appréhender son gigantisme, en partant des seuils d'immeubles jusqu'aux "unités de vie urbaine" qui la composent. C'est un concept que j'ai envisagé sur le terrain et qui pourrait permettre de distinguer les ruptures ou continuités entre ces entités en vue d'une harmonisation à l'échelle du quartier. La définition d'une unité de vie urbaine pourrait être: un ensemble de cœurs d'îlots, de blocs ou de regroupements d'immeubles assemblés par leur similitude architecturale, leur emprise spatiale ou encore par un espace public de proximité qui témoignent d'usages et d'habitudes communes. A titre d'exemple, les cœurs d'îlots entre la rue Molière. la rue Prosper Mérimée et la rue Jean de La Fontaine semblent

constituer une unité. C'est-à-dire qu'ils se composent de cœur d'îlots piétons aménagés, qui pourraient être qualifiés de: «jardins d'immeubles». Ces derniers deviennent alors le centre de l'îlot et toutes les fenêtres qui le regardent en fond un espace intimidant. De plus, ces éléments semblent aussi avoir été construits dans une même temporalité.

Par conséquent, il s'agit alors de partir des pieds d'immeubles de chacun.e.s, en prenant en compte les contextes de résidentialisation, pour arriver à une perspective d'unité de vie pour envisager la mutation de ces communs. Cette compilation basée sur les unités urbaines permettrait alors d'appréhender une cohérence entre les espaces communs du périmètre des grands ensembles qui sont encore quelquefois témoins d'actions passées éparses.

De ce fait, quels sont les acteur.rice.s présent.e.s pour poursuivre la réhabilitation du quartier? Ce pourrait être des associations telles que : l'Al2e (Amicale Laïque Évreux Est) qui est un centre sociale et qui propose des activités de loisirs; l'AJM (Association des Jeunes de la Madeleine) est une association socio-culturelle qui accompagne les jeunes dans leurs parcours et organisent des événements ponctuellement. Ceci en impliquant d'autres institutions comme "MonLogement27" (bailleur social majoritaire du quartier) ou l'agglomération (Evreux Portes de Normandie).

Pour conclure, le «temps élastique», c'est-à-dire, la prise en compte des récits des résident.e.s et des aménageur.se.s doit contribuer à façonner les espaces publics de la Madeleine de demain. Mettre en lien ces nouvelles entités urbaines répondrait au clivage spatiale de la ville qui débute au sein même de la Madeleine. En continuité des programmes de renouvellements urbains, la nouvelle Madeleine s'imbriquera dans un projet à l'échelle de la ville.

## Limites et Discussions

Je me pose beaucoup de questions de légitimité notamment pour évoquer ces espaces que je n'ai jamais vécu. Ce travail pourrait être une enquête sur la posture du paysagiste dans ces espaces de médiations et de concertations. Aussi, si ateliers il y a, comment laisser de la place à chacun.e.s pour s'exprimer ? Et comment faire avec la part de non-exhaustivité liée à la démarche ? C'est-à-dire, considérer la part d'aléatoire liée au nombre de participant.e.s et aux méthodes employées. Enfin, quelles sont les limites de ces outils de co-conception et de démocratie participative?

## Bibliographie

Collet, A., & Koukoui, O. (2018). *La place des espaces publics dans les programmes de rénovation urbaine. Les Cahiers du Développement Social Urbain.*

Gosselin, C. (2015). *La rénovation urbaine et le modèle de « l'espace défendable » : la montée en puissance des enjeux sécuritaires dans l'aménagement. Métropolitiques.*

Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville.*

Newman, O. (1972). *Defensible space.*

Valentin, É. (2014). *Émotions, dynamiques citoyennes et espace public : L'expérience du projet social d'une maison de quartier à Dunkerque. Revue des sciences sociales.*

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Evreux Portes de Normandie